

La Déclaration des OSC panafricaines sur le financement du développement Entebbe, Ouganda du 7 au 8 juillet 2015

Nous, participants à la conférence des OSC panafricaines sur « le financement du développement » tenue du 7 au 8 juillet 2015 à Entebbe, en Ouganda

Réunis, en tant qu'organisations de la société civile africaine, organisations de femmes, associations de jeunes, syndicats, groupes et réseaux confessionnels, dans l'esprit de solidarité et de partenariat en tant qu'acteurs clés dans le financement du développement provenant de 25 pays africains représentant plus de 500 millions de citoyens africains, ayant pour but de consolider notre position dans le cadre de préparation à la troisième conférence des Nations Unies sur le financement du développement ;

Réaffirmant que si l'Afrique veut connaître un changement fondamental dans la qualité de vie de ses citoyens dans le contexte de l'agenda post-2015, les moyens de mise en œuvre et, en particulier, le financement du développement, doivent viser la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la transparence, la redevabilité ainsi que le financement du développement durable ;

Soutenant la position commune de l'Union africaine par rapport à l'agenda post-2015 et la formulation subséquente d'un exposé de position africaine commune axé sur les domaines critiques tels que le développement des capacités, l'efficacité de l'aide, la coopération Sud-Sud, la mobilisation des ressources nationales pour le développement et le financement innovant ;

Soutenant la position collective en vertu du Groupe de coordination d'Addis-Abeba, et le Consensus africain sur l'aide et l'efficacité du développement ;

Craignant que l'état actuel du document final n'a pas réussi à aborder des questions importantes, y compris l'autonomisation des femmes africaines, les flux illicites de capitaux, les échéances concernant l'allocation de 0.7 % du RNB, l'établissement d'un organisme intergouvernemental de réglementation fiscale, les termes de l'échange, la crise de la dette, un environnement favorable aux organisations de la société civile et la redevabilité nationale ;

Rappelant que l'objectif principal de l'adoption du consensus de Monterrey en 2002 et de la Déclaration de Doha en 2008 a été d'accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avant 2015 et convaincu que le même esprit devrait s'appliquer à l'Agenda de développement post-2015 ;

nous engageons à mobiliser pleinement la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement afin de promouvoir et de défendre les intérêts et les préoccupations des citoyens africains.

Avons discuté et formulé notre position autour de ce qui suit :

Mobilisation des ressources nationales

La mobilisation des ressources nationales est un élément essentiel de l'agenda futur sur le financement du développement pour tous les pays africains et nous appelons à un plus grand leadership des pays dans le développement et la prise de décision en matière de mobilisation et d'allocation des ressources au niveau national.

La réussite de l'agenda de mobilisation des ressources intérieures dans les pays africains dépend de questions interdépendantes, y compris un plus grand contrôle sur le « domaine de la politique budgétaire » pour faire fonctionner leurs économies.

La centralité de la bonne gouvernance politique et économique comme une condition préalable au succès de la mobilisation des ressources nationales est certaine.

La prévention des pertes de recettes pour les pays africains par le biais de flux financiers illicites hors de l'Afrique, le remboursement de dettes illégitimes, la corruption systémique et la collusion, l'évasion fiscale par des entreprises, les incitations et traités fiscaux dommageables et inutiles est essentiel dans le renforcement des efforts de mobilisation de ressources intérieures de l'Afrique.

Nous soutenons la création d'un organisme fiscal intergouvernemental inclusif et transparent pour veiller à un régime fiscal juste et orienté vers le développement.

Nous reconnaissons l'importance de la transformation structurelle de nos économies et faisons appel aux gouvernements africains à mobiliser et à exploiter les capacités des ressources humaines au profit de l'Afrique en tirant parti du potentiel de la jeunesse et des Africains de la diaspora et en atténuant la fuite des cerveaux.

Secteur privé international et national et flux financiers

Nous reconnaissons le rôle important du secteur privé national et appelons aux gouvernements de le soutenir par la création d'un environnement propice, la facilitation de l'accès aux ressources et le développement des capacités.

Nous notons avec préoccupation que, bien que les investissements directs étrangers ait été adopté comme un outil important pour le développement transformatif de l'Afrique, ils étaient restés déconnectés des grands secteurs productifs de l'économie où la majorité des citoyens se trouvent. Les gouvernements africains n'ont pas encore pris des mesures pour mettre en œuvre des réformes juridiques et réglementaires nécessaires pour défendre leurs intérêts économiques et sociaux dans leurs politiques d'investissement.

Nous appelons à la promotion de l'appropriation démocratique, de la transparence, de la redevabilité, de l'inclusivité et des résultats de développement du pilier directeur pour les Partenariats publics-privés (PPP) et le financement mixte.

Nous réaffirmons le rôle de l'Etat en ce qui concerne les investissements dans les infrastructures, les énergies et technologies propres et nous appelons aux gouvernements de l'Afrique à faire preuve de la prudence dans l'établissement de montages de PPP pour la fourniture de services sociaux et de biens publics. La fourniture de services essentiels tels que la santé, l'éducation, le logement, l'eau et l'énergie propre doit être la responsabilité fondamentale du gouvernement.

Nous exigeons que le secteur privé poursuive le programme de développement qui met les droits de l'homme, la justice sociale et environnementale au premier plan de sa stratégie et de ses activités. Des politiques qui veillent à un travail décent basé sur les possibilités d'emploi, au respect des droits des travailleurs, à la protection sociale, au dialogue social et aux moyens de subsistance durables doivent être respectées.

Nous exprimons notre préoccupation au fait que les citoyens n'ont pas été incorporés dans l'agenda de partenariats publics-privés. Nous faisons appel à une approche intégrée en matière de PPP ayant pour but de permettre aux gouvernements d'allouer des ressources pour faciliter le renforcement des capacités des OSC dans la négociation et l'évaluation des contrats. Nous croyons que la société civile peut jouer un rôle important dans le suivi de l'impact sur le développement des investissements et des flux de capitaux provenant du secteur privé.

Nous faisons appel aux gouvernements à promouvoir et à soutenir financièrement les activités de la société civile, y compris les échanges culturels et sociaux, et à reconnaître leur rôle clé dans la mise en œuvre et le suivi des programmes et des politiques.

Financement public international

Nous exprimons notre préoccupation quant au fait que les économies développées ont manqué de respecter leur engagement international d'allouer 0,7 % de leur RNB à l'aide publique au développement. Nous demandons à la Troisième Conférence sur le financement du développement de fixer la date limite pour l'atteinte de cet objectif. Nous soutenons l'engagement des gouvernements africains à œuvrer en vue de surmonter la dépendance à l'égard de l'aide. L'aide au développement demeure un fort complément et non pas un substitut au financement public national.

Nous insistons sur le respect des principes de transparence et de responsabilité dans l'utilisation des ressources publiques, y compris les ressources d'aide. La responsabilité nationale doit constituer le noyau de la responsabilité des gouvernements envers leurs citoyens.

Nous appelons à l'utilisation prudente des ressources publiques, y compris l'aide et exhortons les gouvernements africains à investir l'aide publique au développement dans les secteurs productifs. Cela permettra de renforcer les efforts visant la durabilité économique. L'investissement des ressources publiques internationales en partenariat avec le secteur privé doit incorporer des garanties nécessaires pour protéger les citoyens.

Nous apprécions le recours aux modèles de financement novateurs tels que les obligations vertes, les fonds mondiaux, les fonds GAVI et ceux consacrés à la lutte contre le changement climatique. Nous appelons à la suppression de critères ambigus et non transparents dans les négociations relatives à ces fonds ainsi qu'à la minimisation des risques associés à ces nouvelles modalités d'aide.

Nous nous félicitons des efforts visant à accroître la qualité et l'impact de la coopération au développement grâce aux principes de l'efficacité du développement promus par le Partenariat mondial pour la coopération efficace au service du développement (PMCED), le Forum des Nations Unies pour la coopération au développement, le document final de Busan, la Plateforme Africaine pour l'efficacité du développement de l'UA / NEPAD et le partenariat de la société civile pour l'efficacité du développement (PSED). Un espace intergouvernemental légitime devrait être créé pour formaliser de tels résultats globaux importants dans le cadre de l'ONU.

Commerce international et régional

Nous notons avec préoccupation la détérioration des termes d'échange existants entre l'Afrique et le reste du monde et demandons instamment aux gouvernements africains d'exiger la conclusion du cycle de négociations de Doha au sein de l'Organisation mondiale du commerce et de s'assurer que l'intérêt de l'Afrique est protégé.

Nous nous félicitons de la croissance du commerce intra-africain et appelons au renforcement du partenariat commercial inter- et intrarégional par l'élimination des barrières non commerciales, la libre circulation des travailleurs et l'élimination des exigences rigoureuses en matière de visa pour encourager les commerçants transfrontaliers.

Nous exhortons les gouvernements à renforcer leurs capacités relatives aux négociations commerciales, à établir des partenariats avec les OSC africaines dans le cadre de négociations et à se servir du commerce comme outil de développement, y compris en créant des liens en amont et en aval. Nous exhortons les gouvernements à soutenir les initiatives des OSC dans le renforcement des capacités et le suivi des protocoles commerciaux.

Dettes publiques

Nous appelons les gouvernements africains à prendre des mesures urgentes en vue d'annuler toutes les dettes odieuses et de répudier toutes les dettes illégitimes acquises à travers des processus irresponsables et opaques. Nous les exhortons à émuler les mesures prises par le gouvernement de la Grèce et ses citoyens en exigeant un mécanisme juste et équitable en matière de dette.

Nous notons avec préoccupation la crise d'endettement en train de réapparaître dans de nombreux pays africains, en particulier la dette intérieure, et préconisons l'emprunt prudente et responsable.

Le cadre de viabilité et de gestion de la dette doit éclairer l'emprunt futur au nom de nos citoyens. Nous appelons à un mécanisme inclusif et transparent de gestion de la dette qui veille à la participation des citoyens dans les emprunts et les audits relatifs à la dette. Le rôle du Parlement dans l'emprunt public doit être renforcé.

Nous exhortons les gouvernements africains à renforcer leur capacité de gestion de la dette publique, y compris grâce aux réformes institutionnelles, réglementaires et politiques. Les lois régissant les politiques budgétaires qui limitent l'utilisation irresponsables des ressources publiques sont proposées. Nous insistons sur le fait que la prudence devrait être exercée dans l'utilisation des outils d'analyse de la viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale.

Nous notons que les conditionnalités continuent à exacerber la crise de la dette et appelons à leur élimination totale et immédiate. Nous exhortons les gouvernements à renforcer les partenariats avec les organisations de la société civile en appelant à l'établissement d'un système juridique multilatéralement convenu à l'égard des mécanismes de calcul de dettes souveraines.

Problèmes systémiques

Nous exprimons notre préoccupation quant à la faible représentation de l'Afrique dans les principales institutions mondiales, y compris le FMI et la Banque mondiale, en dépit du niveau d'influence de celles-ci dans les cadres africains de politique économique. Nous exigeons la réforme immédiate de ces institutions ayant pour but de refléter les besoins de leur base clientèle dont la majorité se trouve en Afrique.

Nous nous félicitons de nouvelles institutions financières mondiales, y compris celles issues de la Coopération Sud-Sud et du cadre BRICS. Les institutions financières sud-sud ont le potentiel de défaire une partie de l'injustice qui découle de la gouvernance financière internationale. Nous exhortons les gouvernements africains à explorer et à exploiter les nouvelles possibilités offertes par ces institutions. Nous appelons les gouvernements africains à renforcer les blocs commerciaux régionaux ainsi que les institutions continentales, y compris l'Agence du NEPAD, le Fonds monétaire africain et le fonds d'investissement africain pour sécuriser et mettre en œuvre l'agenda de développement de l'Afrique.

Nous notons avec préoccupation les menaces posées aux migrants à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique. Nous exigeons la protection et le respect des droits de tous les travailleurs migrants. Nous appelons les gouvernements africains et le monde en général à créer des mécanismes de protection sociale pour s'assurer que les gens restent dans le secteur économique en tant que participants actifs et à aborder l'inégalité financière à laquelle sont confrontés de nombreux citoyens vulnérables d'Afrique et pour permettre aux gens de survivre durablement au sein de l'économie mondiale.

Nous, en tant que société civile, sommes prêts et bien positionnés pour collaborer et chercherons à mettre au point de nouvelles formes de collaboration avec nos gouvernements afin d'influer sur les principales questions. Il est nécessaire de tirer parti de la collaboration, du réseautage et des partenariats en impliquant les citoyens et en les aidant à influencer leurs parlements et autres responsables gouvernementaux.

Nous nous félicitons de l'adoption de nouvelles formes de technologies d'information et de communication dans la surveillance des opérations financières des entreprises multinationales.

Nous nous engageons à:

1. Organiser des événements percutants pour exposer la position commune de la société civile africaine à l'égard de la Conférence d'Addis-Abeba et pour partager les principaux messages et au delà ;
2. Vulgariser et à renforcer une plate-forme nationale pour surveiller la mise en œuvre des résultats d'Addis-Abeba en ce qui concerne l'agenda du financement du développement.
3. Se concentrer sur la viabilité de la société civile en développant et en renforçant nos capacités et en travaillant vers la création d'un environnement opérationnel plus favorable ;
4. Collaborer pleinement avec nos gouvernements en vue de bâtir un avenir meilleur pour l'Afrique grâce à la mise en œuvre de l'agenda de développement post-2015 doté d'un plan d'action.
5. Un Programme d'action pour faire avancer tous ces engagements suite à leur adoption à Addis-Abeba.

Nous apprécions la participation et la contribution du gouvernement de l'Ouganda et de l'agence du NEPAD à la réussite de la conférence.